



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Olivier FAURE

Député de Seine-et-Marne
Vice-président du groupe Socialiste,
Républicain et Citoyen

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur DUONG CHI DUNG
Ambassadeur du Vietnam
62 Rue Boileau
75016 Paris

Paris, le

17 JUIL. 2013

Réf : OF/AJ/30

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai récemment été interpellé par des ressortissants vietnamiens sur le sort de l'avocat LE QUOC QUAN, qui devait être jugé le 9 juillet dernier. Détenu depuis plus de 6 mois, sans contact avec sa famille, il vient de voir son procès renvoyé sine die. Je me permets donc de relayer l'appel de nombreuses ONG, et notamment de l'association « Avocats sans frontière », auprès des autorités judiciaires de la République du Vietnam, pour qu'une nouvelle audience soit fixée dans le délai légal de trente jours maximum prévu par la loi vietnamienne et que, conformément à la loi, l'audience soit publique sans restriction.

La République Socialiste du Vietnam ayant ratifié la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques, je souhaiterais que vous m'assuriez de la volonté de votre gouvernement de respecter et défendre les droits civils et politiques de ses citoyens.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, en l'assurance de ma haute considération.

Respectueusement vôtre,

Olivier FAURE